

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 03 Août 2021 de 8H30 heures à 12H00 heures

05.08.2021 116

Observations de Mme Béatrice BOUCHEZ 422 quai de
Loire 58450.

Par principe, étant une administration publique, je suis favorable au déploiement des énergies renouvelables sur le territoire de ma commune.

Après la lecture des 3 registres IP apparaît cependant quelques remarques qui méritent éclaircissement et/ou réponses.

En matière réglementaire il est le temps de l'entreprise à la demande de compléments par la préfecture de Reims, courrier du 11.08.20. Nous sommes le 5.08.21 !

2. de nombreux paragraphes concernent la concession solaire d'Abzac et non le projet de Neuvy / Loire.

En matière d'occupation : est-il possible d'éviter la période de l'oxidation de la roche commune ? (directive 1992)

L'étude d'impact mentionne que les données sont insuffisantes dans cette parcelle, ce qui n'empêche pas, dans la conclusion, de faire l'affirmation "aucun impact".

Dans la mesure où de nombreux jeunes agriculteurs cherchent des terres pour s'installer, il sera toujours possible d'utiliser des terres à vocation agricole (je les ai rencontrées) même pour des panneaux photovoltaïques.

Il serait plus judicieux de promouvoir le respect des bâtiments et ce pourrait être un objectif de la commune. La France a été un pays régional, largement auto-suffisant. Il serait temps de relancer toutes nos productions alimentaires possibles et de redonner confiance à ceux qui travaillent cette terre nous manissons et façonnons nos si belles progressions.

PS

MMCCB

C'est cette durée combien de temps ? je ne l'ai pas fermé
le vendredi matin.